

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE À LA MISE EN PLACE DU PROJET PILOTE DE COLLECTE SÉPARATIVE EN PORTE À PORTE DANS LE QUARTIER EI MENZAH À TUNIS

Code budget : EEP001

Projet : A'SIMA Tunis

Rubrique d'imputation : 5.2.15

Introduction

L'Association MedCités/MedCities est une association de villes, siégeant à Barcelone, consacrée au développement urbain durable en Méditerranée. Elle est constituée par 81 communes et unions de villes de dix-sept états différents et met en œuvre des projets dans les domaines de la planification stratégique urbaine, des services urbains et de l'environnement, du développement social et économique local, ainsi que des activités de formation, d'aide technique et de capitalisation des bonnes pratiques. Le réseau a été créé en 1991 et, depuis lors, il a mené des dizaines de projets au sein des villes méditerranéennes.

Le projet A'SIMA Tunis « Planification stratégique et gouvernance multiniveau pour une ville métropolitaine résiliente » - financé par la Délégation de l'Union Européenne en Tunisie, et mis en œuvre par MedCités en partenariat avec la Commune de Tunis et l'Aire Métropolitaine de Barcelone - comprend un axe de travail sur la gestion métropolitaine ou intercommunale des déchets. L'effet attendu dans cette composante est que les communes du Grand Tunis disposent d'un système amélioré de gestion et valorisation des déchets et des capacités pour sa mise en œuvre, afin de renforcer la durabilité urbaine de la ville de Tunis dans son contexte métropolitain. Cette composante comprend trois activités principales, qui contribuent à une résilience renforcée de la ville de Tunis et à une qualité environnementale améliorée.

Une des activités clés dans cette composante est la conception et mise en place d'un projet pilote pour la gestion améliorée de déchets et le recyclage et valorisation. Le projet proposé vise à renforcer le recyclage et valorisation des déchets ménagers à travers la collecte séparative en porte à porte. Ce projet sera mis en place dans deux quartiers de Tunis, 200 hectares du quartier Menzah dont la zone pilote comprend environ 2.321 logements et la quantité des déchets journaliers est estimée entre 7 et 8 tonnes, et le quartier Essijoumi dont la zone pilote couvre environ 3.991 logements et où la quantité moyenne des déchets journaliers est estimée entre 12 et 14 tonnes.

À El Menzah, le projet pilote met en place un système de tri séparatif en porte-à-porte, permettant de distinguer efficacement les déchets secs recyclables (papier, plastique, métal, etc.) des déchets humides non recyclables. Cette initiative vise à instaurer le tri à la source et à réduire la quantité de déchets envoyés à la décharge. Des circuits de collecte différenciés seront mis en place dans le quartier, en concertation avec les citoyens. En parallèle, un service mobile de collecte et de broyage des déchets verts (issus des jardins et espaces verts) sera déployé pour favoriser leur valorisation locale. L'ensemble du dispositif est soutenu par des campagnes de sensibilisation ciblées, reposant sur des outils pédagogiques spécialement conçus pour le projet ainsi qu'une application mobile dédiée.

Dans une phase I, le projet a conceptualisé les projets pilotes dans les deux zones pilotes en se basant sur une étude diagnostique. À partir du mois d'août 2025 et jusqu'à la fin du projet le 31.07.2026, il est prévu la mise en œuvre des projets pilotes.

Afin de pouvoir mettre en œuvre le projet pilote dans le quartier El Menzah, un service d'accompagnement technique est nécessaire.

1. Objectif

L'objectif de cette prestation de services est l'accompagnement technique à la mise en place du projet pilote de collecte séparative en porte à porte dans le quartier El Menzah à Tunis.

2. Portée des services

La portée et les caractéristiques des services sont les suivantes :

L'objectif principal de la mission est l'appui technique et la coordination de la mise en œuvre du projet pilote de collecte séparative en porte à porte dans la zone pilote d'El Menzah, selon le plan d'action élaboré dans la phase précédente. Le service vise en particulier :

- La mise en œuvre opérationnelle des dispositifs pilotes selon le scénario développé dans le plan d'action.
- La coordination active entre les acteurs de la mise en œuvre : la municipalité de Tunis, l'AMSE, les collecteurs informels, les prestataires de communication, les associations locales, MedCities.
- L'appui technique aux étapes de planification de la mise en œuvre, le lancement opérationnel, le suivi et évaluation du projet.
- La révision des produits de communication et la coordination du travail de sensibilisation.
- L'organisation et l'animation de réunions de concertation et ateliers techniques.
- La production de rapports techniques.

Tâche A : Appui technique pour la mise en place du projet pilote

- Suivi de la mise en œuvre du projet pilote dans le quartier El Menzah en adaptant le scénario technique proposé.
- Structuration et suivi des relations opérationnelles entre la municipalité de Tunis, l'AMSE, les opérateurs de la collecte et de la valorisation des déchets.
- Coordination avec l'expert responsable de la mise en œuvre du projet pilote dans le quartier d'Essijoumi.

Tâche B : Coordination entre les acteurs

- Établir une cartographie des acteurs locaux pour la concertation (voir Tâche C), la collecte, la valorisation.
- Coordonner les actions entre la municipalité de Tunis, l'AMSE et/ou les opérateurs de la collecte et de la valorisation des déchets sur les questions techniques : l'expert se chargera de s'assurer du bon déroulement du projet à El Menzah en coordonnant l'ensemble des acteurs impliqués. Il devra s'assurer du rôle et des responsabilités de chacun et que ces derniers remplissent le rôle qui leur sera imparti, dans le respect des délais du plan d'action élaboré.
- Assurer le lien technique avec MedCities.
- Organiser et participer aux réunions avec les partenaires du projet.

Tâche C : Suivi de la communication

- Fournir un appui technique aux campagnes de communication et à la préparation des outils et supports, avec l'agence de communication et les associations.
- Mettre en place des ateliers de concertation auprès du public cible (associations, citoyens, commerces etc.) pour informer sur le projet pilote et recueillir leurs opinions, avant le lancement du projet. Se charger de l'ensemble de la logistique de cet atelier (invitations, lieu, coordination avec les autorités pertinentes, etc.).
- Coordonner le travail de l'agence de communication en charge de la campagne de sensibilisation pour la préparation des outils de communication pour l'atelier de concertation et pour le reste du déroulement du projet pilote.

Tâche D : Suivi des opérations

- Mettre en place un tableau de suivi des opérations (avec des indicateurs quantitatifs et qualitatifs) pour la collecte et la valorisation. S'assurer de la collecte des données et l'analyse
- Si besoin, réviser le calendrier de la collecte ainsi que les circuits avec la Commune de Tunis.
- Consolider les données de terrain et les résultats.

Livrables :

- 1. Un plan d'action opérationnel détaillé de la collecte spécifique au quartier d'El Menzah (minimum 20 pages) rédigé en français, à partir du plan d'action de la conceptualisation. Ce document comprendra le calendrier de mise en place, le calendrier de collecte, les circuits de collecte, les tâches et responsabilités de l'ensemble des acteurs impliqués dans la collecte et dans la valorisation. Date limite pour la version définitive : 30.11.2025
- 2. Un tableau de suivi des opérations pour la collecte des 2 fractions et de la valorisation. Ce document devra inclure des indicateurs sur la collecte et la valorisation qui seront actualisés tous les jours et permettent d'obtenir des données qualitatives et quantitatives. Ce document devra être envoyé à MedCities en même temps que le plan d'action opérationnel et sera considéré comme finalisé suite à la validation de MedCities. Date limite pour la version définitive : 30.11.2025
- 3. Un modèle d'accord de partenariat entre les acteurs de la collecte et de la valorisation pertinents qui définit le rôle et les responsabilités de chacun dans le projet pilote d'El Menzah ainsi que la période de mise en place. Le document devra être rédigé en français et signé par les partenaires. Cet accord de partenariat devra être envoyé à MedCities avant le lancement de la collecte séparative.
- 4. Un rapport sur la concertation avec le public cible et la coordination avec les acteurs (environ 20 pages) rédigé en français. Ce document devra être envoyé à MedCities avant le lancement de la collecte séparative et sera considéré comme finalisé suite à la validation de MedCities. Date limite : 31.01.2026
- 5. Un rapport de suivi (minimum 5 pages, rédigé en français et incluant les tableau de suivi rempli), à envoyer à MedCities le 15.03.2026.
- 6. Un rapport final d'activités (minimum 10 pages, rédigé en français) à envoyer à MedCities le 15.07.2026. Il devra inclure une évaluation quantitative et qualitative des résultats du projet pilote, ainsi qu'un ensemble de recommandations pour assurer la continuité ou, améliorer le cas échéant, la collecte sélective à El Menzah. Le document sera considéré comme finalisé après la validation de MedCities.

- N°	Livrable	Date
1	Plan d'action opérationnel pour la collecte spécifique	30/11/2025
2	Tableau de suivi des opérations de collecte	30/11/2025
3	Modèle d'accord de partenariat entre les acteurs	Avant lancement collecte
4	Rapport sur le processus de coordination et de concertation	31/01/2026
5	Rapport de suivi intermédiaire	15/03/2026
6	Rapport finale d'activité	15/07/2027

Profil requis :

- Diplôme universitaire (bac +5 minimum) en gestion des déchets, environnement ou discipline équivalente en lien avec l'économie circulaire.
- Expérience professionnelle avérée d'au moins 10 ans dans le domaine de la gestion des déchets solides et/ou de l'économie circulaire, y compris la conception et la mise en œuvre de projets pilotes de collecte sélective ou de tri à la source.
- Solide expérience en coordination technique multi-acteurs, impliquant des collectivités locales, prestataires de services, associations etc.
- Expérience dans la rédaction de rapports techniques, de documents de suivi opérationnel et de synthèses stratégiques.
- Bonne connaissance du cadre institutionnel, réglementaire et opérationnel tunisien et préférentiellement tunisois, en matière de gestion des déchets ménagers et assimilés.

Calendrier approximatif de la mise en œuvre du projet pilote à El Menzah :

N	Mois	Aout	Sep	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Jui
1	Recrutement des experts												
2	Acquisition des équipements												
3	Lancement de la campagne de sensibilisation												
4	Lancement des opérations de collecte												
5	Suivi de l'opération												

3. Typologie du service, durée et lieu d'exécution

Ces termes de référence et la proposition gagnante définiront les conditions de la prestation en tant que contrat de prestation de services à partir de la notification d'engagement jusqu'au 30 juillet 2026. Le service sera prêté au siège du prestataire et à Tunis, Tunisie.

Le service sera régi par la législation catalane, la législation espagnole et les cours et tribunaux de Barcelone.

4. Budget de base du service

Le budget maximum de la prestation demandée est de 14.900,00€ (toutes taxes comprises).

Toute offre d'un montant supérieur à ce budget sera refusée.

Le budget doit inclure tous les frais que l'adjudicataire doit engager pour le bon accomplissement des prestations sollicitées comme, à titre général, les frais financiers, d'assurances, les transports et déplacements, les honoraires du personnel à sa charge, les frais de vérification et la prestation.

5. Prix du contrat et conditions économiques

Les coordonnées administratives de l'organe adjudicateur sont :

ASSOCIATION MEDCITIES ET/OU MEDCITÉS
C / 62, 16-18, EDIFICI B, ZONA FRANCA
08040 BARCELONA – CATALOGNE - ESPAGNE
VAT : ESG66401258

Le prix du contrat est celui qui est défini à l'adjudication, conformément à l'offre présentée.

2 factures doivent être présentées avec le détail suivant :

- 30% du montant à la validation par MedCités des livrables 1, 2 et 3
- 70% du montant à la validation par MedCités des livrables 4, 5 et 6

L'offre et les factures doivent contenir au moins les informations suivantes :

- Nom fiscale complète et adresse fiscale complète du fournisseur
- Numéro d'identification fiscale du fournisseur
- Données complètes de MedCités
- Numéro de l'offre/facture
- Date de l'offre/facture
- Code budget et nom du projet indiqués dans l'en-tête de ce document
- Description des services à fournir/fournis
- Détail du montant des produits et des taxes (le cas échéant)

Le délai de paiement de la facture sera le suivant : virement bancaire environ 30 jours après la date de la facture (les coordonnées bancaires sont requises) et toujours après un rapport interne favorable émis par le Secrétariat général de MedCités à la fin de chaque phase.

Les prestataires de services devront assumer directement les impôts locaux et nationaux s'appliquant, sauf s'ils possèdent leur domicile fiscal en Espagne. Dans ce cas, la législation fiscale espagnole en vigueur en matière d'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPF) s'appliquera.

Les factures doivent être envoyées soit par la poste aux bureaux du Secrétariat général de MedCities ou, si elles sont au format numérique, à contact@medcities.org.

Les commissions bancaires provenant du paiement des factures seront prises en charge à parts égales (SHA selon la codification bancaire).

MedCités peut exiger au prestataire de services retenu toute l'information nécessaire quant à ses obligations en matière de paiement de ses cotisations à la Sécurité Sociale ou de ses impôts à l'administration fiscale.

Les prestataires hors UE seront tenus de présenter une attestation de résidence fiscale dans les 7 jours calendaires suivant l'attribution du service. Si le document susmentionné n'a pas été fourni à MedCités dans les 7 jours, le contrat peut être résilié.

6. Conditions de participation

Toutes les personnes physiques ou morales ayant la pleine capacité d'agir, ne faisant l'objet d'aucune interdiction de prestation de services, et pouvant démontrer leur solvabilité technique et leur expérience professionnelle peuvent proposer leurs services.

7. Clause de confidentialité

L'information à laquelle le prestataire de services retenu aura accès pour accomplir l'objectif de ce contrat doit être de nature confidentielle et elle ne peut être utilisée pour toute autre activité que celle prévue dans le présent contrat. Si une utilisation particulière de l'information génère des doutes quant au respect de cette clause de confidentialité, le prestataire de services retenu doit demander, dans tous les cas, le consentement de MedCités.

8. Paternité et propriété des travaux

La propriété et la paternité des travaux du service reviendront à MedCités. Toute utilisation ou mention dans des publications, articles, interviews, conférences, etc., dans n'importe quelle langue, doit faire l'objet d'une autorisation expresse de MedCités en sa qualité de propriétaire.

9. Résiliation du service

Le service pourra être résilié par l'une des parties pour toute raison objective avant la date stipulée au point 3 des présents termes et conditions de référence, avec un préavis d'un mois ou pour le motif décrit au dernier alinéa du point 4 des présents termes de référence.

10. Présentation de l'offre

L'offre doit être présentée à l'adresse électronique : contact@medcities.org

- Délai de présentation des offres : 10 jours ouvrables à partir de la date de ces termes et conditions de référence.
- Indiquer dans l'objet du courriel "Offre pour le service d'accompagnement technique à la mise en place du projet pilote de collecte séparative en porte à porte dans le quartier El Menzah à Tunis".

L'offre doit inclure l'ensemble des services et des conditions décrites aux points précédents. Indépendamment de la possibilité pour le candidat de joindre à son offre toute l'information complémentaire qu'il peut juger utile, cette information doit obligatoirement contenir la documentation suivante :

- L'offre détaillée des services.
- La proposition économique : les candidats devront présenter une proposition économique en euros signée par eux-mêmes ou par leurs représentants. Les prix mentionnés devront inclure tout type d'impôt, de taxe ou prélèvement fiscal d'ordre européen, national, régional ou local, comme indiqué aux points 5 et 6 des présents termes et conditions de référence.
- Le CV du professionnel ou de l'entreprise et de l'équipe de travail, en indiquant des exemples de travaux similaires les plus significatifs déjà effectués et, le cas échéant, expérience internationale.

Dans le cas où des informations supplémentaires seraient nécessaires pour présenter l'offre, nous vous invitons à contacter MedCities en écrivant à l'adresse email contact@medcities.org. Seules les questions écrites sur les clarifications de la présentation des offres recevront une réponse.

MedCities peut demander des informations supplémentaires concernant la proposition si elle le juge approprié. Si tel est le cas, les propositions qui nécessitent des éclaircissements doivent recevoir une réponse dans un délai raisonnable établi par l'équipe d'évaluation.

11. Critères d'évaluation

L'offre la plus avantageuse devra être déterminée en tenant compte du rapport coût-efficience de l'ensemble de la proposition. L'évaluation pourra tenir compte du rapport qualité-prix.

MedCities garantira l'égalité dans le traitement des personnes/entreprises candidates, et elle maintiendra les offres confidentielles.

L'identité de la personne/entreprise adjudicataire sera annoncée dans un délai de 5 jours ouvrables à partir de la date limite de présentation des offres.

Barcelone, 8 août 2025

Josep Canals Molina
Secrétaire général